

FORMATION PRÉALABLE ENCADREMENT DE CHANTIER

Objectif Permettre à tout travailleur d'assimiler les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le plan de retrait ou de confinement.

Public

Chefs d'entreprises, cadres techniques de chantier

Durée

70 heures - 10 jours

Dates

Nous consulter

Lieux

Nous consulter

Tarif

Nous consulter

Prérequis

- Maîtriser les 4 opérations
- Lire et écrire en langue française
- Présentation, à l'inscription, d'une attestation d'aptitude médicale au poste de travail avec un suivi individuel renforcé (SIR)

Moyens pédagogiques

- Par des formateurs titulaires d'une attestation de compétence délivrée par l'INRS pour dispenser des formations à la prévention des risques liés à l'amiante.
- Utilisation d'une plate-forme pédagogique certifiée pour la mise en situation sur chantier fictif

Modalités d'évaluation

Test d'évaluation des compétences : mise en situation de 3 heures sur un chantier fictif et QCM

Validation de la formation

Attestation de compétences ou de formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Définition de l'encadrement de chantier

- Rôle, responsabilité et organigramme d'une opération
- Interaction avec les entités intervenant sur les chantiers de désamiantage

L'amiante et ses risques

- Origines, caractéristiques et propriétés
- Les produits et dispositifs contenant de l'amiante
- Modalités d'identification de ces produits
- Effets sur la santé et facteurs aggravants

Réglementation

- Exigences relatives à l'interdiction de l'amiante
- Prévention du risque amiante et des autres risques
- Informations des opérateurs
- Suivi médical et des expositions
- Rôles et prérogatives des autorités de prévention
- Le droit de retrait

Méthode de travail

- Application du plan de retrait ou de confinement
- Application des procédures opératoires concernant : préparation, conduite et restitution d'un chantier
- Réduction des émissions de fibres
- Mesures et contrôles
- Mise en œuvre des mesures correctives
- Entrée et sortie de zone
- Décontamination du personnel et des équipements
- Mise en œuvre des moyens aérauliques

Equipements de protection collective

- Rôles et caractéristiques techniques
- Mise en œuvre et adaptation aux conditions de travail
- Application des conditions d'utilisation et de maintenance
- Information des opérateurs sur les consignes d'utilisation
- Entretien et remplacement

Suite du programme au verso

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter

FORMATION PRÉALABLE ENCADREMENT DE CHANTIER

Objectif

Permettre à tout travailleur d'assimiler les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le plan de retrait ou de confinement.

Moyens de Protection Individuelle

- Rôle et caractéristiques techniques
- Les limites d'efficacité et facteurs de protection des masques
- Utilisation et Durées de port recommandées
- Information des opérateurs sur les consignes d'utilisation
- Maintenance et entretien

Aéraulique

- Notion d'aéraulique
- Bilan aéraulique corrigé

Traitement des déchets (Sensibilisation au chapitre 1.3 de l'ADR)

- Réglementation relative à l'élimination et au transport
- Classification et tri sur chantier
 - Dangereux
 - Non dangereux
 - Inerte
- Procédures opératoires concernant :
 - Le conditionnement et l'étiquetage
 - Le stockage et l'évacuation hors zone
 - Le transport et l'élimination

Situations d'urgence

- Situations d'urgences ou anormales
- Conduite à tenir en fonction des situations

Mise à jour juillet 2023